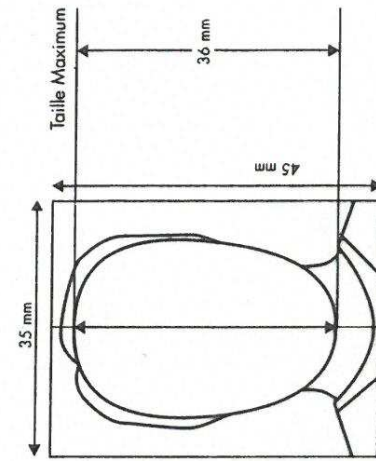
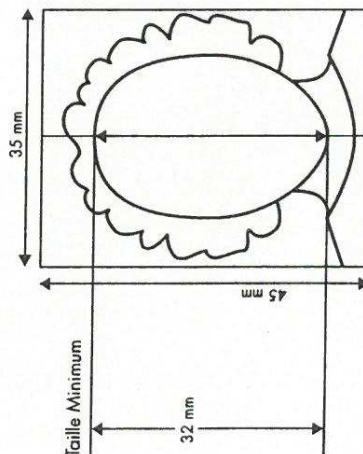




Nouvelle norme relative à l'apposition des photographies d'identité sur les documents d'identité, les titres de voyage, les titres de séjours et les permis de conduire.



La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La prise de vue montre un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit prendre entre 70 et 80 % de la hauteur de la photo.

(norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)

CHERBOURG
OCTEVILLE

CHERBOURG
en Cotentin

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT

Si vous avez internet : vous pouvez saisir une pré-demande en ligne

➤ **AU DEPOT DU TITRE :**

Dossier majeur : Présence obligatoire du demandeur

Dossier mineur : Présence obligatoire du représentant légal et de l'enfant

Horaires de dépôt de demande de passeport et/ou CNI

	<u>Du Lundi au Vendredi</u>	<u>Samedi et Week-end de Pont</u>
Mairie de Cherbourg-Octeville 1 place de la République 02.33.87.88.20	08h30 - 11h30 : sans rendez-vous en fonction des disponibilités 13h30 - 16h30 : sur rendez-vous*	Aucun dépôt
	Journée continue le mardi et jeudi 12h00 - 16h30 : sur rendez-vous*	

***Toute demande de RDV suppose un dossier complet lors de votre venue**

➤ **AU RETRAIT DU TITRE :**

CNI : Présence obligatoire du majeur

Passeport : Présence obligatoire du majeur et du mineur de plus de 12 ans

Horaires de retrait de passeport et/ou CNI

	<u>Du Lundi au Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
Mairie de Cherbourg-Octeville 1 place de la République 02.33.87.88.20	08h15 - 12h15 13h30 - 17h00 Journée continue le Mardi et Jeudi	09h00 - 12h00

Le retrait des titres s'effectue, sans rendez-vous, au lieu du dépôt de la demande

Durée de Validité :

➤ **Carte Nationale d'identité :**

- majeur : 15 ans
- mineur : 10 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2014 : la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Pour les personnes mineures, la durée de validité a été maintenue à 10 ans. Les cartes nationales d'identités sécurisées délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures sont automatiquement prolongées de 5 ans. La date de validité inscrite sur le titre n'est pas modifiée.

➤ **Passeport :**

- majeur : 10 ans
- mineur : 5 ans.

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE SELON LA SITUATION

L'imprimé (Cerfa n°12100*02) est à remplir par l'utilisateur à l'encre noire, en lettres majuscules et avec les accents
Possibilité de saisir une pré-demande sur internet (www.service-public.fr).

<p>Carte d'identité et Passeport 1 photo <input type="checkbox"/></p>	<p>Photo : couleur, en parfait état (ni pliures et rayures), de face, sans sourire, tête nue sans accessoire et cou dégagé, sans lunettes, oreilles dégagées, récente (moins de 6 mois) et ressemblante, sur fond gris clair ou bleu clair neutre et uni, au format 35 x45 mm (hauteur du visage 32 x 36mm) non scannée et non découpée. (Voir modèle en fin de document).</p>
<p>L'ancienne carte d'identité et/ou l'ancien passeport, si vous avez un(e) Original <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous avez perdu l'ancienne carte nationale d'identité ou l'ancien passeport : fournir la déclaration de perte de l'ancien titre disponible dans notre service, auprès des services de police ou téléchargeable sur le site du service public. ➤ Si on vous a volé l'ancienne carte nationale d'identité ou l'ancien passeport : fournir la déclaration de vol enregistrée auprès des services de police, gendarmerie ou services consulaires.
<p>Timbres fiscaux ou Timbres dématérialisés (À se procurer avant le dépôt de dossier) <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En cas de non présentation de l'ancienne carte nationale d'identité : 25€ ➤ Passeport : <ul style="list-style-type: none"> - Majeur : 86€ - Mineur de plus de 15 ans : 42€ - Mineur de moins de 15 ans : 17€ - Gratuité pour un passeport en cours de validité : changement d'état civil, ancien modèle de passeport...
<p>Un justificatif d'identité du demandeur Original <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous n'avez jamais eu ni de carte nationale d'identité ni de passeport : fournir, si possible, un document officiel avec votre nom, prénom(s) et photographie.
<p>Un justificatif d'état civil Fournir l'extrait avec filiation ou la copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins 3 mois dans les cas suivants : <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour toute première demande de carte nationale d'identité ou de passeport (première émission d'un titre). ➤ Pour le renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport périmés depuis plus de 5 ans. ➤ Pour l'ajout d'un nom d'usage : voir rubrique ci-dessous.
<p>Nom d'usage : Uniquement en cas d'ajout ou de modification, fournir un justificatif dans les situations suivantes : <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les personnes <u>mariées</u> : l'extrait avec filiation ou la copie intégrale de l'acte de naissance de moins 3 mois. ➤ Pour les personnes <u>veuves</u> : fournir l'acte de décès de l'époux (se). ➤ Pour une personne <u>divorcée</u> : jugement l'autorisant à conserver en nom d'usage le nom de son ex-conjoint ou autorisation écrite avec légalisation de signature de son ex-époux (se). <p>Pour un enfant mineur : <u>autorisation écrite des deux parents, avec légalisation des signatures, d'ajouter le nom du parent dont le nom n'a pas été transmis à l'enfant.</u></p>

<p>Un justificatif de domicile Original Ou factures éditées par Internet <input type="checkbox"/></p>	<p>Au nom du demandeur ou de son représentant légal</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dernière facture d'électricité ou de gaz. ➤ Dernière facture de téléphone. ➤ Dernière facture d'eau. ➤ Dernière quittance de loyer (à l'exception des quittances émises par des particuliers). ➤ Dernier avis d'imposition (taxe d'habitation, impôt sur le revenu, et taxe foncière). ➤ Échéanciers encore en cours de validité. <p>Si vous êtes hébergé chez un tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une attestation manuscrite et datée de sa part, certifiant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois. ➤ Un justificatif de domicile de l'hébergeant en original. ➤ Photocopie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
<p>Pour les personnes mineures <input type="checkbox"/></p>	<p>Livret de famille et pièce d'identité du représentant légal qui dépose le dossier (dépôt et retrait par la même personne) : original</p> <p>En cas de divorce ou de séparation des parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie du jugement ou de la convention fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et la résidence de l'enfant. <p>En cas de garde alternée.</p> <p>Copie du jugement fixant la garde alternée ou attestation sur l'honneur des deux parents, <u>avec légalisation des signatures</u>, autorisant l'inscription des deux adresses.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un justificatif de domicile des deux parents : original. ➤ Photocopie d'une pièce d'identité de l'autre parent.
<p>Tutelle ou Curatelle <input type="checkbox"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Curatelle : Jugement de curatelle. ➤ Tutelle : Jugement de tutelle, et <u>présence du tuteur obligatoire au dépôt et au retrait.</u>
<p>Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité ou de l'ancien passeport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'ancienne carte nationale d'identité devra être restituée au retrait de la nouvelle. ➤ L'ancien passeport devra être restitué au dépôt du dossier. ➤ La carte nationale d'identité et le passeport seront conservés 3 mois dans nos services après leurs arrivées, au-delà ces titres seront retournés pour destruction auprès des services préfectoraux.
<p>Informations sur la mise à disposition des titres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vous avez mentionné un numéro de portable sur votre dossier : un SMS vous sera envoyé. ➤ Vous avez timbré le coupon réponse disponible sur le Cerfa : celui-ci vous sera envoyé dès l'arrivée du titre dans nos services. ➤ Vous pouvez contacter nos services par téléphone pour savoir si votre titre est disponible.